

ISAAC
de l'étoile

ACADEMY • CAMPUS

Livret Accueil Handicap



Sommaire



Les typologies de handicap.....	Page 3
Les partenaires.....	Page 5
Les guides.....	Page 6
RQTH ?	Page 9
L'accueil au CFA	Page 10
Des chiffres.....	Page 11

Les typologies du handicap

HANDICAP VISUEL

Myopie, presbytie, strabisme, rétinite, daltonisme... Le handicap visuel a de nombreuses origines (congénitale, due à une maladie ou un accident). Il se caractérise par une perte de l'acuité visuelle pouvant aller jusqu'à la cécité.



En France parmi le 1,5 million de personnes déficientes visuelles 14 % sont aveugles et une minorité utilisent le braille.

HANDICAP MENTAL

Trisomie 21, autisme ou encore traumatisme crânien, la déficience intellectuelle se traduit par une difficulté à comprendre et une limitation de la rapidité des fonctions mentales.



On parle de handicap cognitif pour des personnes souffrant de troubles de l'attention ou de la perception tels que les personnes souffrant de dyslexie, dysorthographie, dyspraxie...



HANDICAP PSYCHIQUE

Névrose, TOC(1), phobies, addictions, dépression, ces différents troubles se caractérisent par un déficit relationnel, ou des difficultés de concentration.

À la différence du handicap mental, le handicap psychique n'affecte pas la capacité intellectuelle de la personne.

(1) TOC: Troubles Obsessionnels du Comportement

(2) TMS: Troubles Musculosquelettiques

(3) AVC: Accident Vasculaire Cérébral

Les typologies du handicap



HANDICAP AUDITIF

Acouphène ou surdité légère à profonde, la perte auditive totale est rare et la plupart des déficients auditifs possèdent des restes auditifs. Elle se caractérise par une difficulté, voire une impossibilité à percevoir et localiser les sons et la parole.

Le plus souvent les personnes sourdes ne sont pas muettes, même si dans certains cas le handicap peut s'accompagner d'une difficulté à oraliser.



HANDICAP MOTEUR

Lombalgie, TMS(2), rhumatisme, malformation, paralysie, AVC(3)... Les personnes handicapées moteur rencontrent des difficultés à se déplacer, conserver ou changer de position, effectuer certains gestes et parfois des difficultés à oraliser.

Moins de 5% des personnes touchées par une déficience motrice se déplacent en fauteuil roulant.



MALADIES INVALIDANTES

Hypertension, insuffisance cardiaque, diabète, allergie, eczéma, cancer, épilepsie...

Les maladies invalidantes entraînent une restriction d'activité (motrice, quantité de travail à accomplir, durée de l'intensité pour le réaliser).

375 000 nouveaux cas de cancer sont détectés tous les ans en France. 80 % des personnes reprennent leur activité dans les deux ans après le diagnostic.

Les partenaires

HANDICAP AUDITIF

DIAPASON

22 rue Gay Lussac – Poitiers

contact@diapason.org

05 49 62 81 30

HANDICAP PSYCHIQUE, MENTAL OU COGNITIF

UDAF

24 rue de la Garenne – Poitiers

05 49 60 69 69

HANDICAP VISUEL

SIADV POITOU CHARENTES

12 rue du pré Médard – Saint-Benoit

siadvpc@orange.fr

05 49 55 17 35

HANDICAP MOTEUR

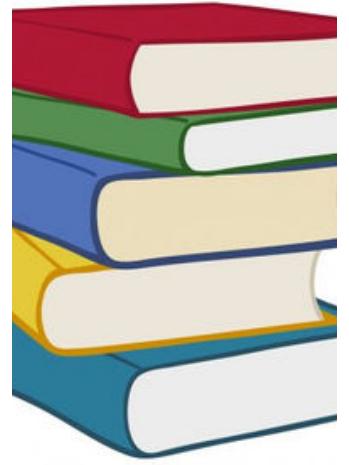
GEPH FRANCE

10 rue de Beaupuy – Poitiers

pashmopc@geph-france.org

05 49 01 49 69

Des guides

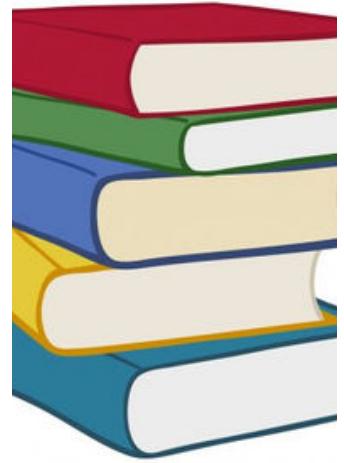


L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ AVRIL 2022

**Un dispositif d'accompagnement spécifique pour
l'emploi des personnes en situation de handicap
invisible**

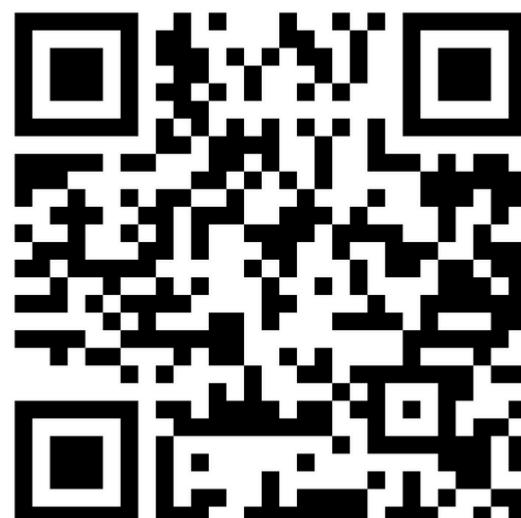
Des guides

GUIDE POUR DES PROJETS DE JEUNESSE EUROPÉENS INCLUANT LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

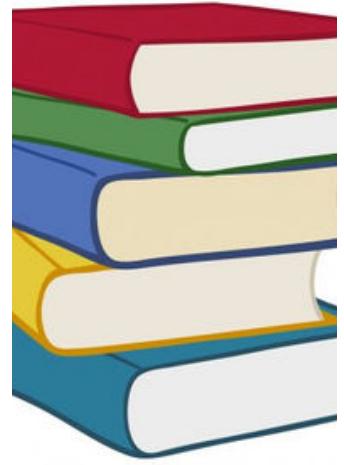


Ce guide est spécifiquement tourné vers les projets en faveur des personnes en situation de handicap.

Il propose des conseils pratiques sur la préparation, la mise en place et le suivi d'activités inclusives organisées dans le cadre des programmes Erasmus + et Corps européen de solidarité.



Des guides



Le Dispositif « Assistance au Projet de Vie » a pour but de soutenir :

- des familles avec enfants/adolescents vivant avec un handicap,
- des adultes porteurs de handicap avec ou sans famille,
- à tout âge de la vie,
- à tout moment du parcours de vie,
- déjà accompagnés ou non,
- qui souhaitent réfléchir sur leur projet de vie.



apv86@gpa-asso.fr
07 57 47 23 16
La Maison des Possibles
15 allée de la Providence
POITIERS

RQTH Quesako?

La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) est une décision administrative qui permet de bénéficier d'un ensemble de mesures favorisant le maintien dans l'emploi ou l'accès à un nouvel emploi. Vous êtes concerné si vos possibilités d'obtenir ou de conserver votre emploi sont réduites du fait de la dégradation d'au moins une fonction physique, sensorielle, mentale ou psychique.

La RQTH permet de bénéficier d'un ensemble de mesures pour accéder à un emploi et le garder :

- aménagement des horaires de travail,
- adaptation de votre poste de travail (par exemple : achat de matériels, logiciels spécifiques),
- dispositifs dédiés à l'insertion professionnelle (par exemple : Dispositif d'Emploi Accompagné, stages de réadaptation, contrat d'apprentissage, aménagement de concours de la fonction publique ou recrutement contractuel spécifique),
- obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) dans le secteur privé et le secteur public.

La RQTH n'est pas obligatoire pour travailler ou se former mais elle facilite votre quotidien de travail.

Source : service-Public.fr



**MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES
HANDICAPÉES**
39, RUE DE BEAULIEU
86000 POITIERS
05 49 45 97 77

L'accueil au CFA Isaac

ETHIQUE

L'employeur, le maître d'apprentissage et les formateurs s'engagent à respecter la dignité et l'intégrité physique et morale de l'apprenti, en veillant notamment à lutter contre toute forme de discrimination.

ACCOMPAGNEMENT

Notre objectif est de vous accompagner tout au long de votre parcours d'apprentissage, en vous fournissant les compétences et les aménagements nécessaires pour exceller dans votre domaine.

Le CFA vous accompagne aussi, si nécessaire :

- dans le suivi de vos traitements avec l'accompagnement de l'infirmière,
- lors de rendez-vous avec l'infirmière des permanences d'évaluation clinique (convention CFA – Centre Henri Laborit).

Le CFA se positionne comme un acteur du «bien-être » des apprentis.



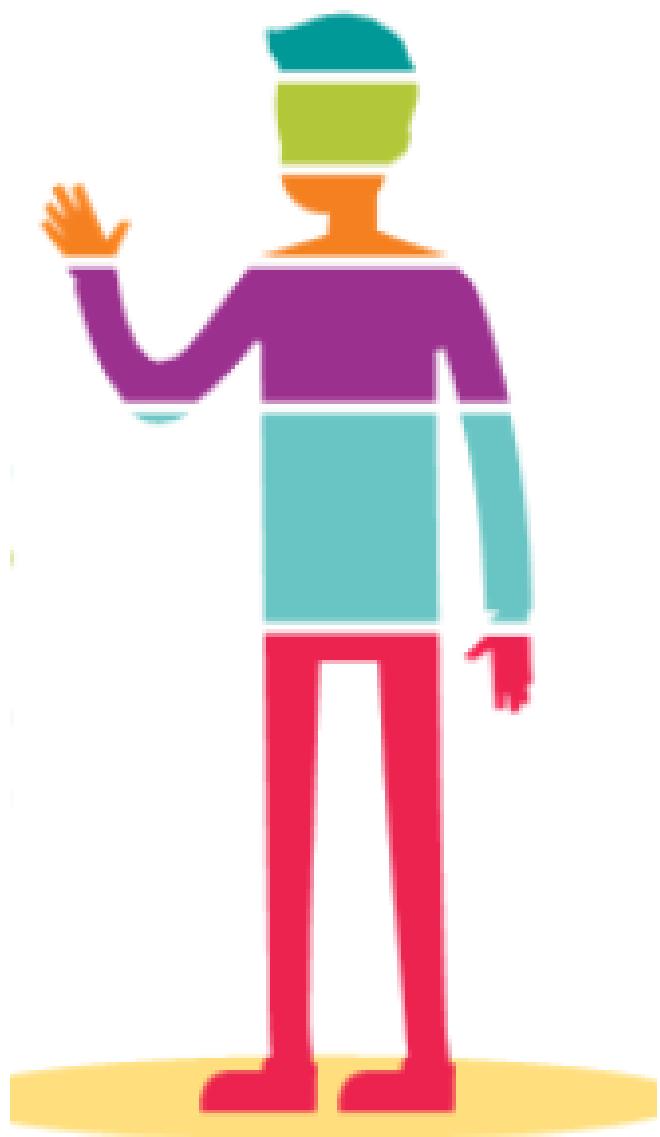
QUESTIONNAIRE



Des chiffres.....

En France, 2,7 millions de personnes ont une reconnaissance administrative du handicap et parmi elles :

Handicap visuel	5%
Handicap mental	7%
Handicap auditif	8%
Handicap Psychique	13%
Maladies invalidantes	20%
Handicap moteur	45%



CFA Isaac de l'Etoile



Directrice Adjointe

Céline Morin

05 49 50 34 11

c.morin@isaac-etoile.fr

Assistance Administrative

Gabriella Vultaggio

05 49 50 34 12

secretariat-cf@isaac-etoile.fr

Référente handicap

Véronique Legrand

05 49 50 34 19

v.legrand@enseignant.isaac-etoile.fr

Infirmière

Marlène Grignoux

05 49 50 34 14

m.grignoux@isaac-etoile.fr